

Empreinte socio-économique

Évaluation des retombées économiques
de l'industrie des carrières et du béton
prêt à l'emploi*



©Crédit photo : Freepik/macrovecteur

Sommaire

Édito	p.3
Introduction	p.4
La filière des matériaux pour la construction en France	p.5
Périmètre de l'étude en Île-de-France	p.6
Champ de l'analyse	p.7
L'industrie extractive	p.9
L'industrie de transformation	p.26
Méthodologie	p.36

Édito

Depuis plusieurs années, nous affirmons que nos activités de production de granulats et de béton prêt à l'emploi génèrent des retombées économiques dans les territoires, des emplois directs et indirects. Mais jusqu'alors, nous n'avions pas de données à disposition. C'est pourquoi nous avons décidé de confier cette étude de l'empreinte socio-économique à la Cellule Economique Régionale de la Construction d'Île-de-France pour démontrer l'importance de notre secteur à l'échelle du territoire de l'Île-de-France, particulièrement atypique en matière de matériaux de construction.

En effet, la région Île-de-France est la région française qui consomme le plus de granulats avec environ 30 Mt chaque année, alors que seulement 15 Mt sont produites sur place. La région est donc dépendante à plus de 50 % d'approvisionnements en provenance d'autres territoires tels que la Normandie, les Hauts-de-France ou encore le Grand-Est. L'Île-de-France génère ainsi de l'activité extractive sur ces régions et des activités de transports, notamment alternatifs par la voie d'eau ou la voie ferrée.

La région Île-de-France est aussi la première productrice de granulats recyclés qui représentent 30 % de la production totale de granulats. L'activité de recyclage n'est pas prise en compte au sein de cette étude et il est important de ne pas omettre les emplois et les retombées qu'elle génère.

Enfin, la région Île-de-France a aussi ces particularités sur la production de béton prêt à l'emploi puisqu'elle génère le plus gros chiffre d'affaires de France sur cette branche. La production de béton prêt à l'emploi représente ainsi 18 % de la production nationale sur un territoire représentant 2 % de la surface française et 18 % de la population nationale.

Vous découvrirez dans cette publication une multitude d'indicateurs relatifs à nos activités que nous sommes ravis de partager et qui mettent en évidence l'intérêt des matériaux de construction pour la région Île-de-France.

Xavier BARTH
Président UNICEM Île-de-France



Introduction

Une industrie indispensable à l'économie régionale

La ressource minérale est une matière première indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction des ouvrages du bâtiment et des travaux publics, sous sa forme naturelle (sables, gravillons, argiles, gypse...), recyclée ou bien après transformation (bétons, enrobés bitumineux, produits en béton, tuiles...).

En 2019, plus de **15 millions de tonnes de granulats** sont issus des carrières franciliennes et des plateformes de recyclage (9 Mt de granulats naturels et 6 Mt de granulats recyclés) et près de **6,5 millions de m³ de béton prêt à l'emploi** ont été produits, contribuant à l'économie régionale.

Les productions de granulats, de béton prêt à l'emploi, de roches ornementales et de pierres de construction représentent **un chiffre d'affaires annuel en région Île-de-France de plus de 1,03 milliard d'euros**.

La région se positionne au 3^{ème} rang des régions françaises en termes de chiffre d'affaires

Plus de **2 400 collaborateurs** sont directement impliqués dans l'ensemble de ces activités.

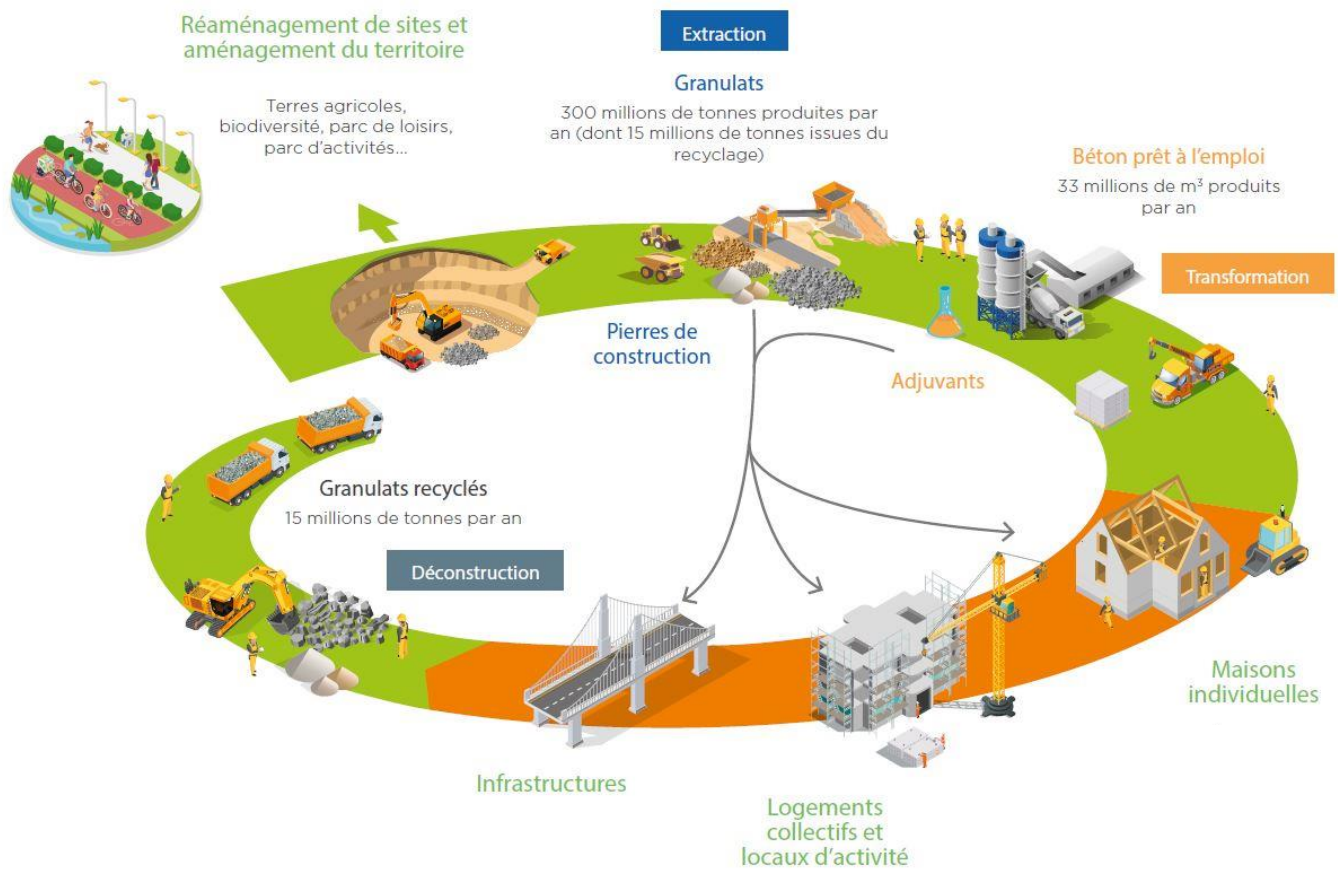
À ce chiffre s'ajoutent les emplois indirects soutenus chez de nombreux fournisseurs et prestataires de services.

Les salaires versés aux employés, les retombées fiscales ainsi que le soutien financier à des associations sportives ou culturelles contribuent également à la vie économique de nombreuses communes.

La présence d'une carrière, d'une plateforme de recyclage ou d'une unité de production de béton prêt à l'emploi sur un territoire, et sa durée de vie relativement longue font aussi de cette industrie un élément structurant du tissu économique local, tout particulièrement en milieu rural.

©crédit photo : Sébastien Lefebvre

La filière des matériaux en France



Source : UNICEM

La filière des matériaux représente l'ensemble des produits bruts issus de ressources naturelles ou transformés par des processus industriels de haute technologie. Elle regroupe deux types d'activité :

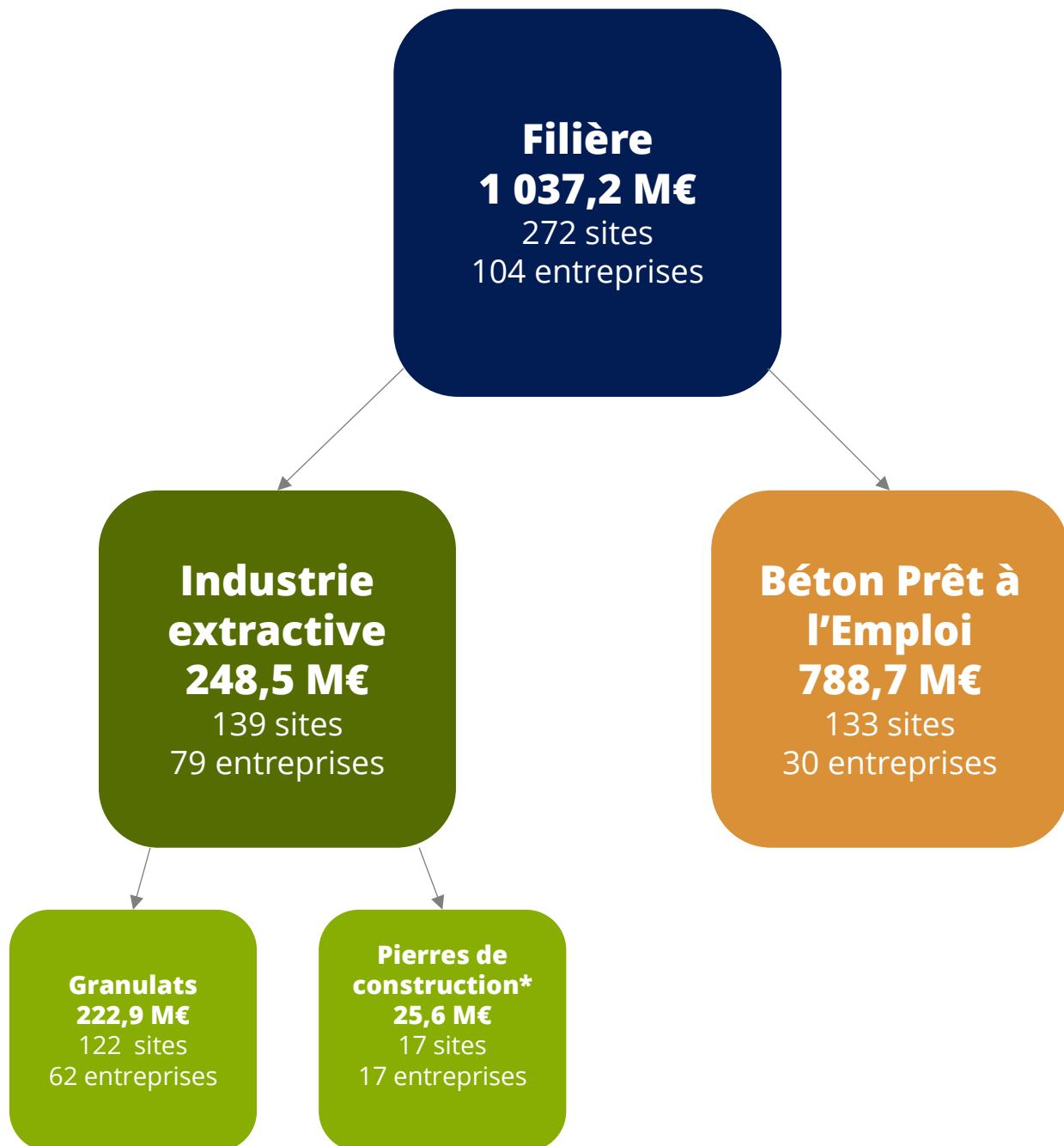
- Les industries extractives qui valorisent les ressources géologiques telles que les roches massives, les roches meubles, le granit, etc.
- Les industries de transformation qui fabriquent, à partir des matières premières extraites, des produits tels que le béton prêt à l'emploi, les produits en béton (tuyaux, dalles, blocs...), le ciment...

Ces produits sont ensuite utilisés par de nombreux secteurs d'activité : le Bâtiment, les Travaux Publics, mais aussi le secteur ferroviaire (fourniture de ballast), le funéraire, l'agriculture (dans le cadre de l'amendement agricole).

Par ailleurs, la filière est un maillon essentiel de l'économie circulaire en région, matérialisé par la prise en compte des enjeux liés à la transition écologique dans la chaîne de production et de valorisation des matériaux inertes issus de la déconstruction.

Périmètre de l'étude en Île-de-France

(chiffres 2019)



*Pierres de construction ou roches ornementales (taille, pierre et façonnage) et autres minéraux

La notion d'empreinte socio-économique appliquée à l'industrie des carrières et matériaux recyclés

Nota bene : les activités situées en aval de l'industrie ("les clients") ne doivent pas formellement être comptabilisées dans le calcul de l'empreinte socioéconomique.

Cependant, **certaines activités sont étroitement liées à la présence de gisement de matériaux de carrières.**

C'est le cas, par exemple, pour les centrales à béton ou d'enrobage voire les usines de préfabrication de produits en béton qui s'installent au plus près de leurs fournisseurs de matériaux. Il est même parfois difficile de dissocier ces activités, toutes présentes sur un même site.

Aussi, certaines données notamment sur les centrales à béton sont présentées distinctement lorsque ceci est utile en complément de celles sur les carrières.

La notion d'empreinte socio-économique repose sur le principe que **les retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux recyclés ne se limitent pas à son seul champ d'activité.** Les impacts économiques sont plus larges, générés par l'ensemble des flux monétaires injectés dans l'économie.

L'approche retenue consiste à quantifier les flux financiers et à simuler leurs effets sur l'ensemble des branches d'activité. Ils peuvent être évalués à partir des valeurs comptables disponibles dans les comptes de résultats ou la comptabilité analytique des entreprises.

Les trois principaux postes de charges indispensables à connaître sont :

- les salaires versés aux salariés ;
- les achats de biens et services et la sous-traitance ;
- la fiscalité (hors impôt sur les sociétés).

L'empreinte socio-économique peut ensuite être traduite en nombre d'emplois (en équivalent temps-plein) et en termes de valeur ajoutée.

La méthodologie de calculs utilisée et adaptée aux activités des carrières, s'appuie notamment **sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques** permettant de modéliser les interdépendances entre les différents secteurs d'activité d'une économie donnée. (cf. méthodologie page 35).



©crédit photo : Médiathèque Lafarge - Jean-Daniel Guilloux - LISEA

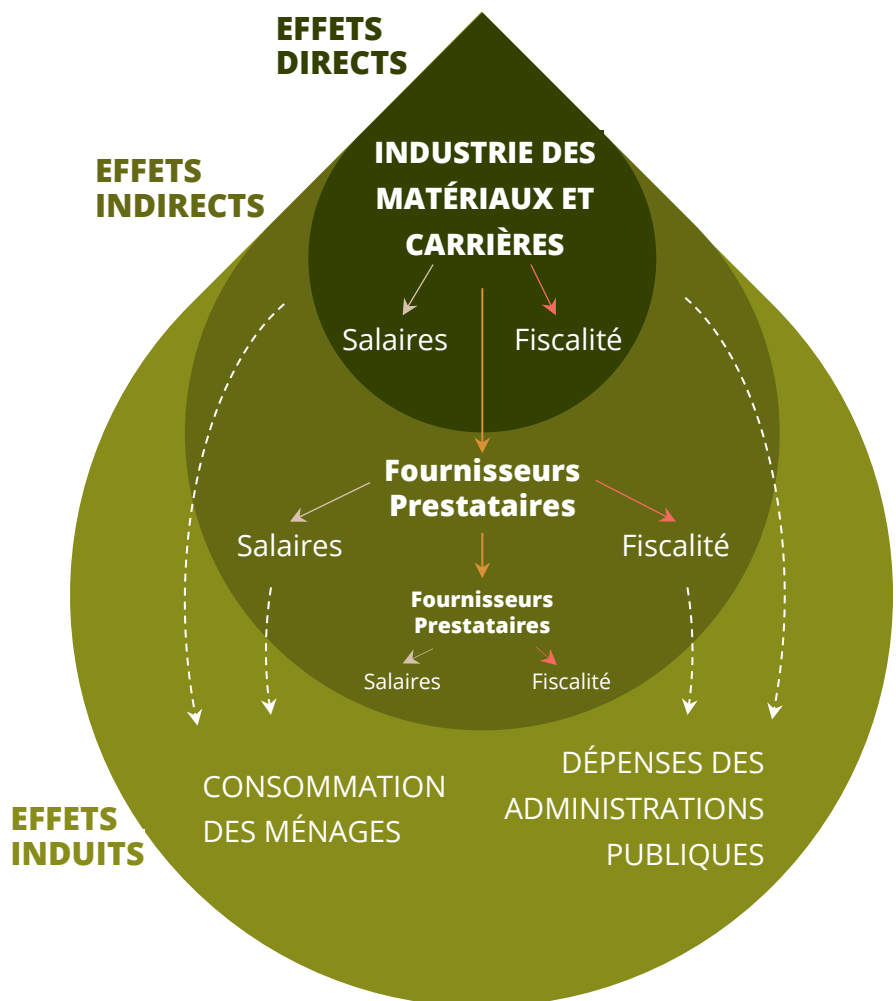
Les trois principaux effets mesurés

Les **EFFETS DIRECTS** concernent la valeur ajoutée générée par l'activité et l'emploi des collaborateurs salariés des entreprises. À cela s'ajoute aussi la fiscalité versée aux collectivités locales et à l'État.

Les **EFFETS INDIRECTS** traduisent les retombées économiques générées par les achats de consommations intermédiaires. Ces achats soutiennent des emplois. Chaque euro dépensé a un impact chez les prestataires de service, sous-traitants et fournisseurs. Ces mêmes fournisseurs et prestataires vont réaliser à leur tour des achats auprès de leurs propres fournisseurs, etc.

Les **EFFETS INDUITS** correspondent aux dépenses de consommation effectuées par les employés grâce aux rémunérations versées. Elles génèrent aussi des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

L'empreinte socio-économique de l'industrie des carrières et matériaux



Source : CERC

1 L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Granulats, roches
ornementales et de
construction

Principaux enseignements

Une industrie au cœur des territoires

Dans la région francilienne, l'industrie extractive (granulats, roches ornementales et de construction) concerne 79 entreprises pour 139 sites de production en 2019 pour un chiffre d'affaires de plus de 248,5 millions d'euros. Les activités de ces deux branches alimentent essentiellement les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics.

Il peut s'agir de granulats nécessaires à la réalisation d'infrastructures (routes, ponts, voies ferrées, etc.), à la construction de bâtiments (logements, locaux non résidentiels, équipements publics), ou de pierres (comme la pierre calcaire) utilisées dans la construction neuve ou la restauration du patrimoine architectural (notamment de monuments historiques).

Des unités de production à taille humaine et au plus proche de leurs consommateurs

L'industrie extractive en région est composée d'entreprises relativement variées, à la fois de petites entreprises à capitaux familiaux, d'établissements de taille moyenne et de grosses unités ayant des filiales et un développement national et international.

Les unités de production sont au plus proche de leurs consommateurs afin de réduire les distances de transport et dans la mesure du possible desservies par la voie d'eau ou par la voie ferrée (100 % des sites dans Paris intra-muros sont approvisionnés par voie fluviale ou ferrée).

Certaines intègrent des filières aval du Bâtiment et des Travaux Publics.

139 sites de production (hors centrales à béton) sont dénombrés soit une moyenne de plus de 1,7 site par entreprise.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

Les principaux flux financiers

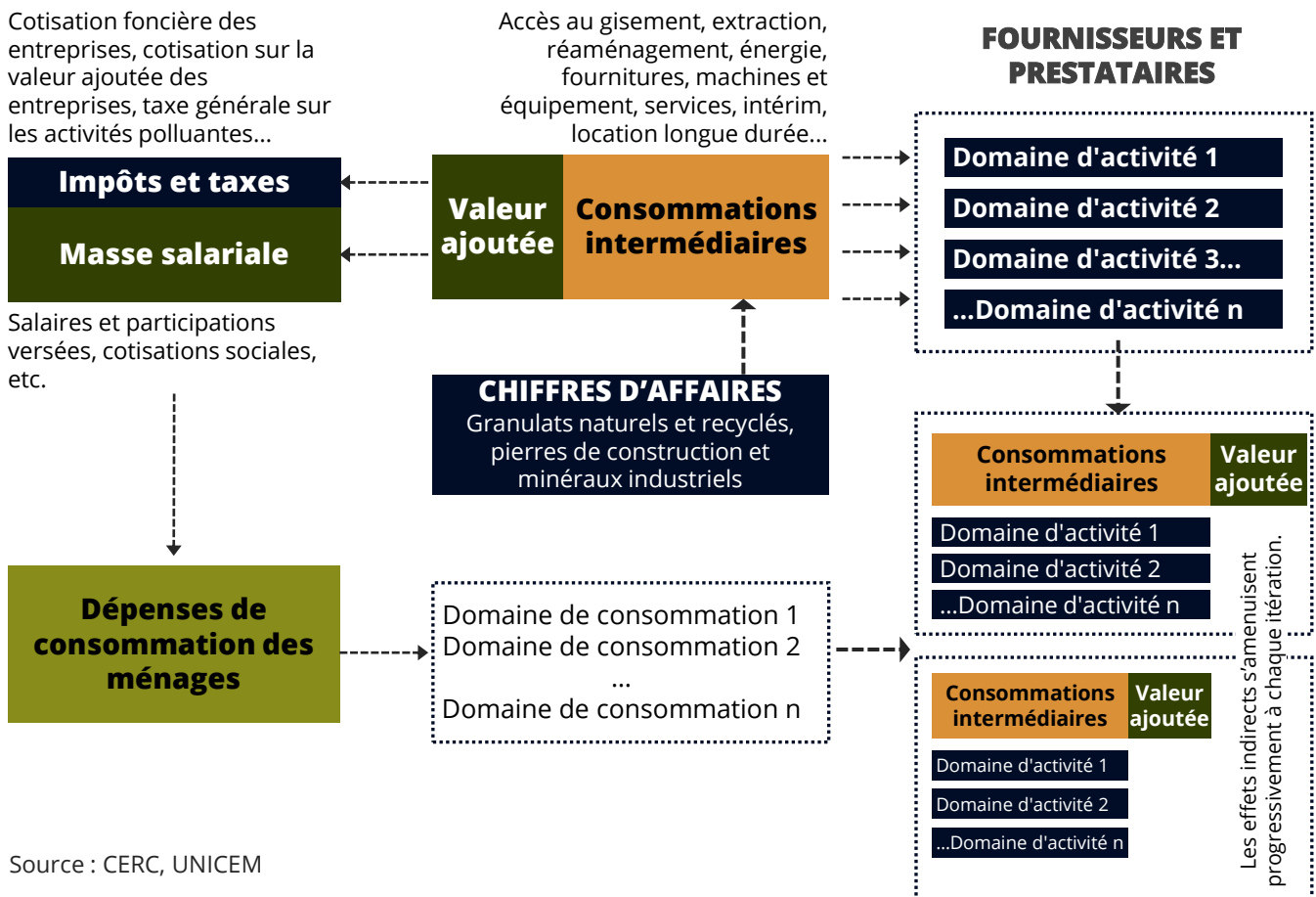
En 2019, le chiffre d'affaires des granulats naturels et recyclés, pierres de construction et roches ornementales s'élève à près de 248,5 millions d'euros en région. Il génère :

- 183,41 millions d'euros de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- 27,35 millions d'euros de salaires et cotisations sociales ;
- 6,11 millions d'euros d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, le type de gisement, sa profondeur, les conditions d'acheminement, les volumes extraits, la répartition entre les transports sous-traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque exploitation.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Source : CERC, UNICEM

De multiples relations économiques avec les fournisseurs et prestataires de services

L'industrie des carrières et matériaux nécessite **l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés** : achats de matériels et de biens d'équipement, fournitures, sous-traitance de production (découverte, extraction..) et de transport, services d'entretien et de réparation, bureaux d'études et de contrôle, services juridiques et comptables...

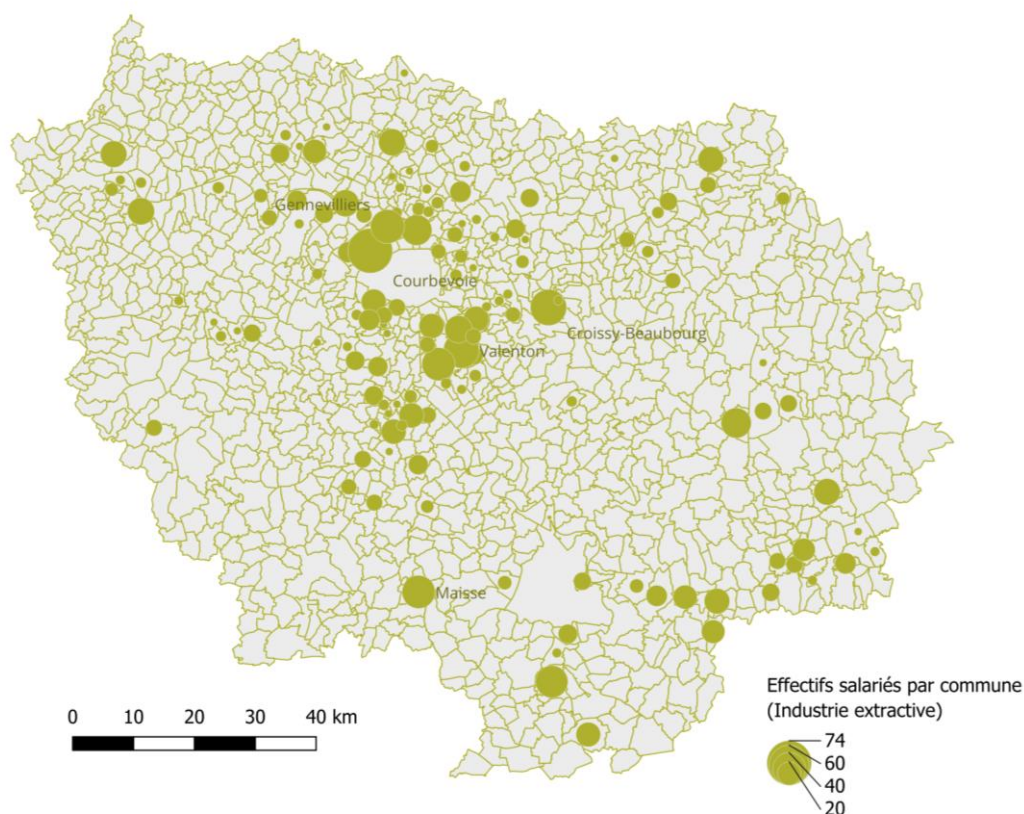


Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.12Z, 08.11Z, 23.70Z,

La répartition des effectifs salariés dans l'industrie extractive semble inégale sur l'ensemble du territoire. Certaines communes abritent une part importante de ces effectifs, tandis que d'autres en comptent très peu, voire aucun.

©crédit photo : Photothèque UNICEM



Source : URSSAF 2019



©crédit photo : Colas - Créavision

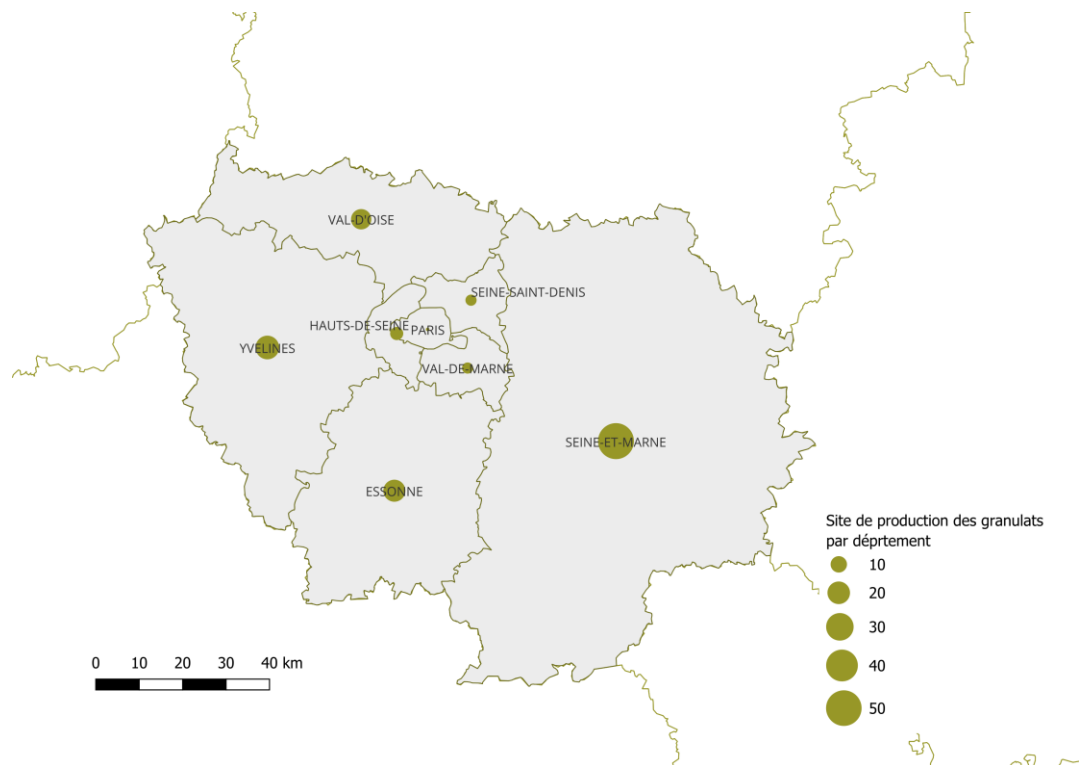
Les granulats

Les ressources : des disparités selon les départements

La répartition des sites de production de granulats en Île-de-France est fortement marquée par des contrastes géographiques et socio-économiques. Les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne, bénéficiant de conditions géologiques favorables et de disponibilités foncières, concentrent l'essentiel de l'activité extractive.

À l'inverse, les départements de la petite couronne, caractérisés par une forte densité urbaine et une urbanisation historique, ne disposent que de très peu de sites de production. Cette répartition hétérogène peut souligner la nécessité d'une planification régionale rigoureuse pour assurer un approvisionnement équilibré en granulats, indispensable au maintien de l'activité économique et à la réalisation des projets d'infrastructure.

Répartition des sites de production selon les départements



Source : CERC, UNICEM

La production de granulats naturels : près de 9 millions de tonnes de matériaux en 2019

La répartition de la production totale en Île-de-France en 2019 est dominée par les départements de Seine-et-Marne et des Yvelines, qui représentent ensemble près de 70 % de la production totale. Ces départements bénéficient de vastes superficies propices à l'extraction de granulats. Les départements du Val-de-Marne (12 %) et du Val-d'Oise (9 %) ont une production plus modérée.

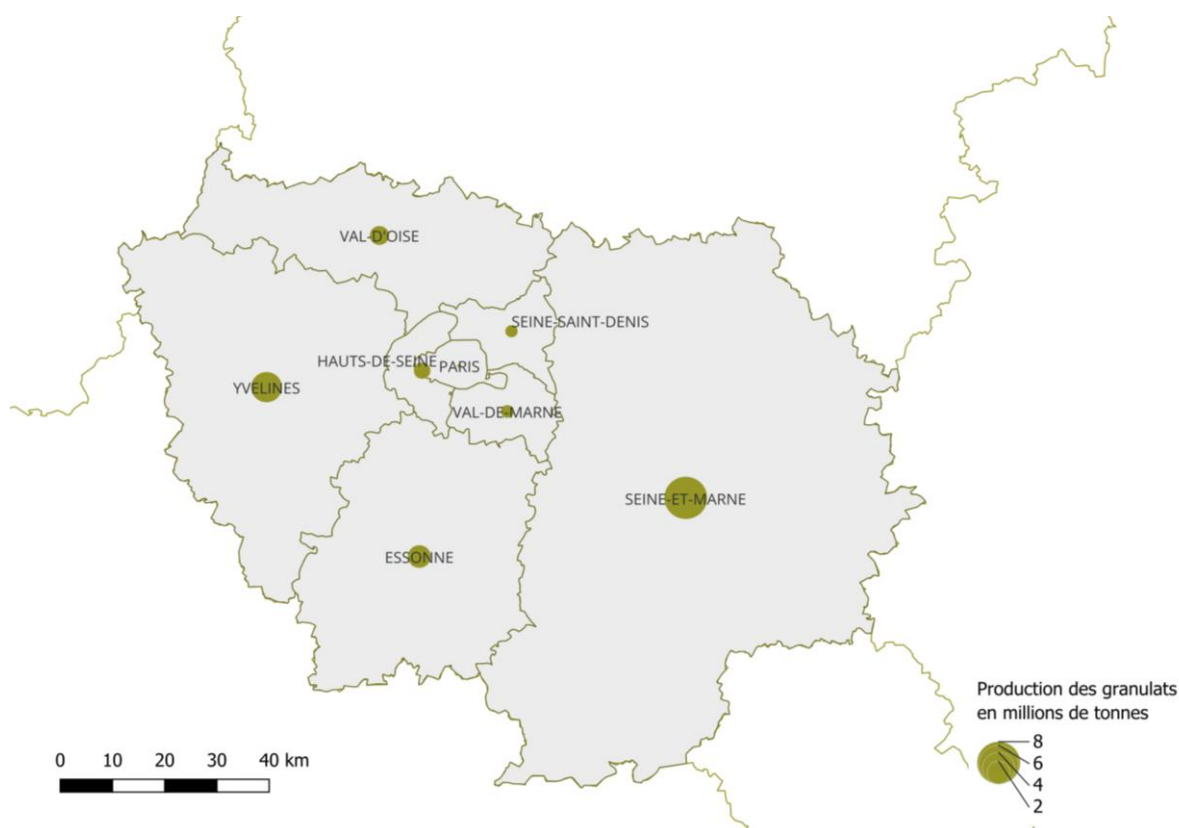


©Crédit photo : Photothèque UNICEM

D'autres départements, notamment les départements les plus urbanisés comme les Hauts-de-Seine (3 %) et la Seine-Saint-Denis (4 %), contribuent à une production limitée.

Cette répartition souligne l'importance de la Seine-et-Marne et des Yvelines dans l'approvisionnement régional en granulats naturels essentiels aux projets de construction et d'infrastructures en Île-de-France. Une gestion durable et une utilisation optimale des ressources dans ces secteurs sont cruciales pour répondre à la demande croissante de matériaux de construction dans la région.

Production de granulats par départements



Source : CERC, UNICEM

Les principaux flux financiers

En 2019, le chiffre d'affaires des granulats naturels et recyclés, s'élève à près de 223 millions d'euros en région. Il génère :

- 167,03 millions d'euros de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- 21,46 millions d'euros de salaires et cotisations sociales ;
- 5,34 millions d'euros d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).



©crédit photo : Photothèque UNICEM

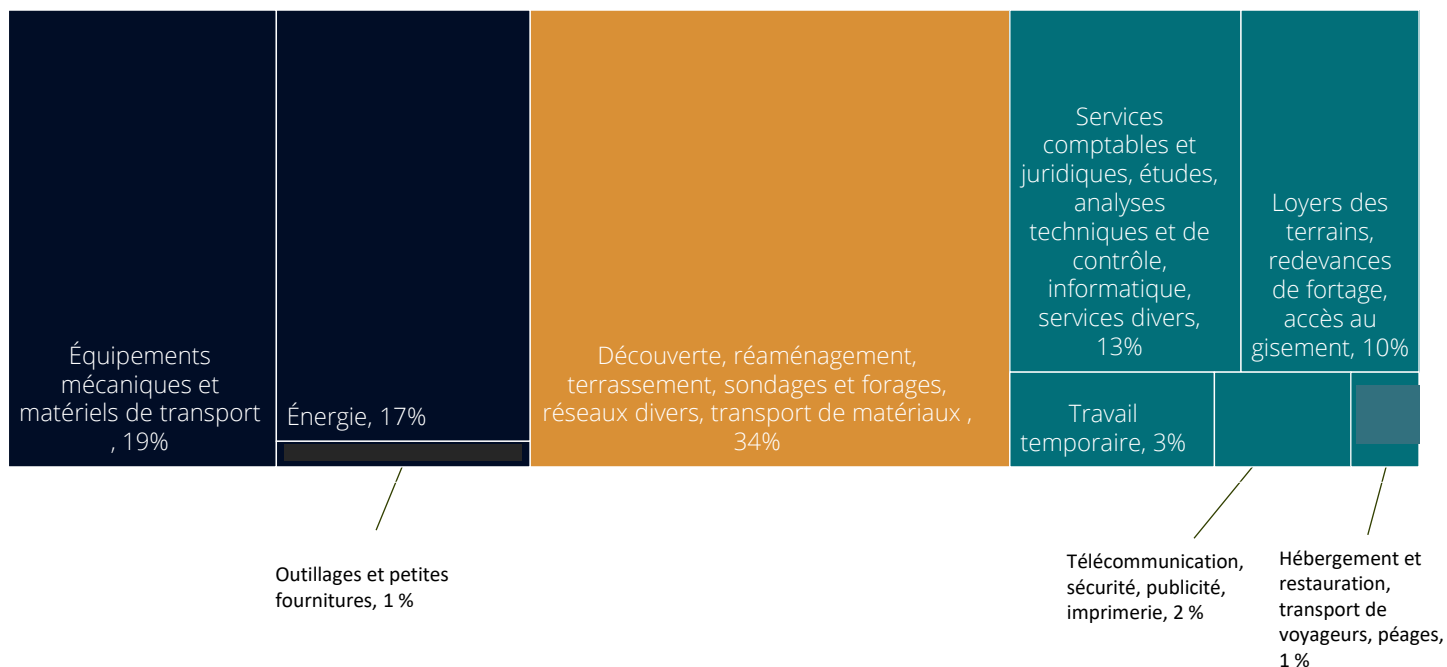
De multiples relations économiques avec les fournisseurs et les prestataires de services

Le schéma ci-dessous montre les principaux postes d'achats et de charges externes, ainsi que leur poids moyen dans les consommations intermédiaires des granulats. Il est important de noter que les pourcentages peuvent varier d'un site à l'autre (cf. méthodologie, page 35).

Répartition des consommations intermédiaires pour l'industrie des granulats

% des consommations intermédiaires

■ Industrie ■ Transport Travaux Publics ■ Services



Source : CERC, UNICEM

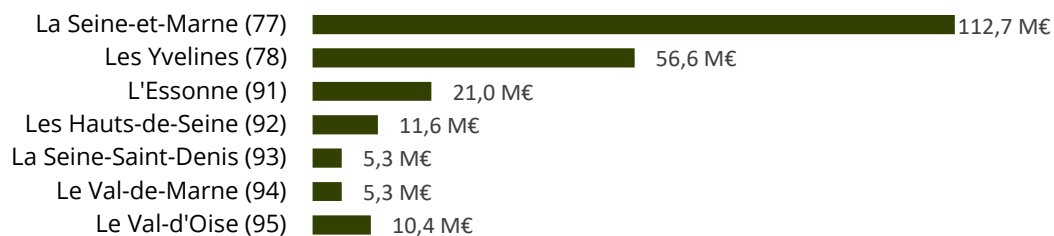
Près de 222,9 millions d'euros de chiffre d'affaires

La production régionale de granulats naturels et recyclés avoisine plus de 16 millions de tonnes (16,3 M de tonnes) en 2019 pour un chiffre d'affaires de plus de 200 millions d'€ HT.

Parmi ce tonnage, les granulats issus des roches massives représentent 2,4 millions de tonnes, soit près de 15 % de la production totale et les roches meubles 7,3 millions de tonnes (45 %). A cela s'ajoutent les 6,6 millions de tonnes de granulats recyclés (40 %).

La Seine-et-Marne, les Yvelines et l'Essonne concentrent 85 % du chiffre d'affaires régional, tandis que Paris n'en génère aucune part.

Chiffre d'affaires granulats par département



Source : CERC, UNICEM



©crédit photo : Photothèque UNICEM

Plus de 4 000 emplois concernés

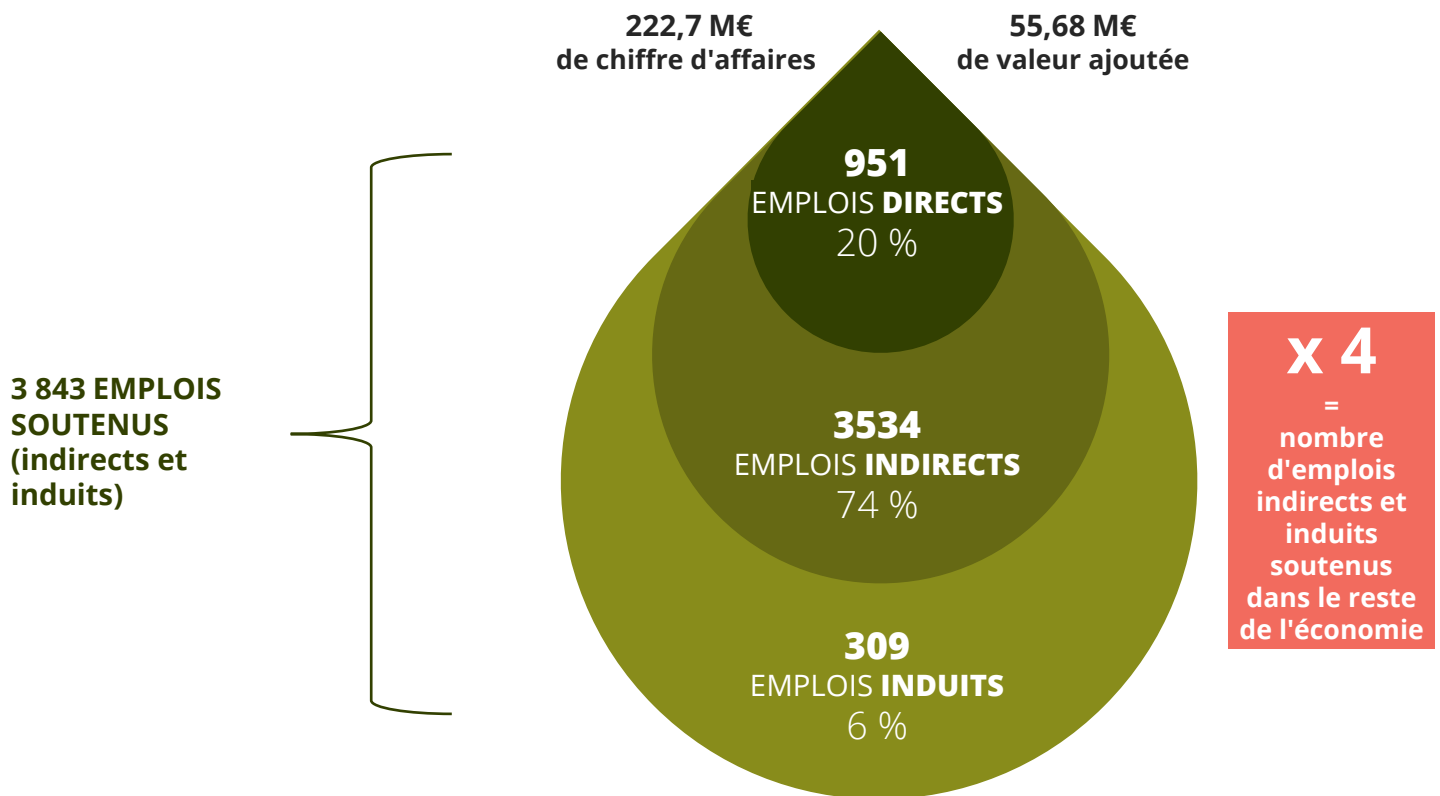
Les activités de production de granulats soutiennent environ 4 794 emplois en Île-de-France, en considérant les impacts directs, indirects et induits.

Le nombre total d'emplois soutenus est 4 fois plus élevé que le nombre d'emplois directs. Ainsi, chaque emploi direct dans l'industrie des carrières et matériaux soutient 4 autres emplois dans le reste de l'économie.



©crédit photo : Photothèque UNICEM

4 794 emplois concernés en équivalent temps-plein



Source : CERC



Des emplois répartis sur l'ensemble du territoire

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

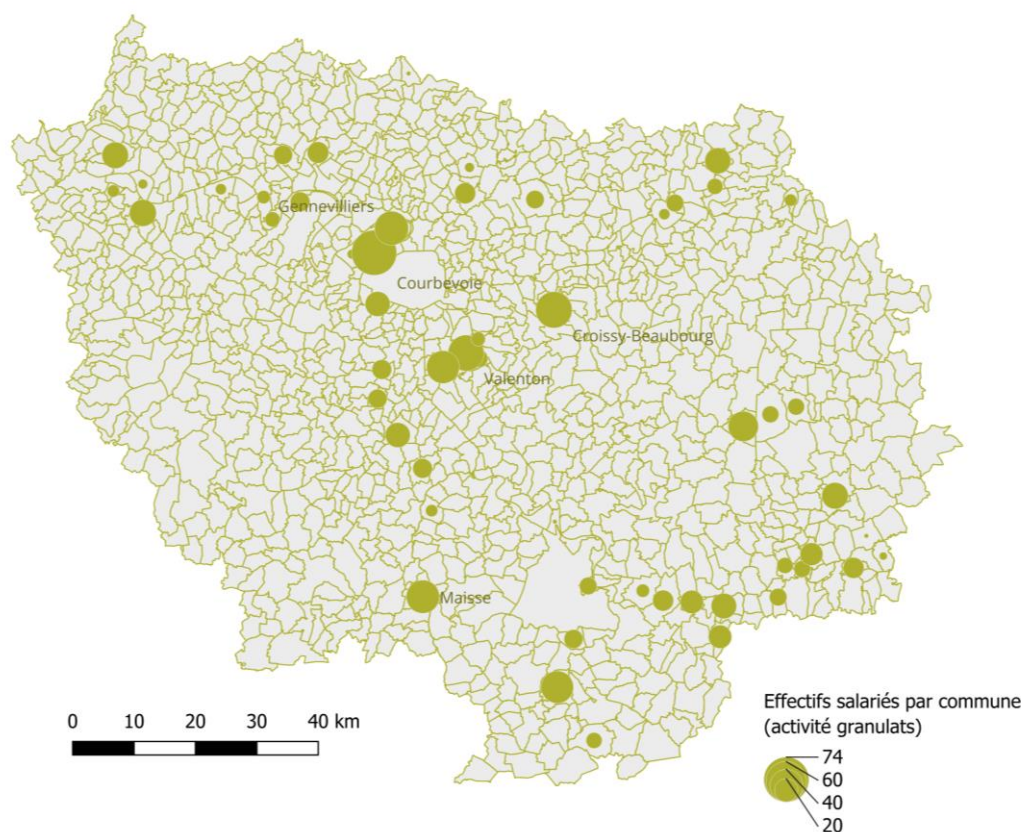
En 2019, les données de l'URSSAF révèlent une répartition inégale des effectifs salariés (951 salariés) entre les communes dans la branche des granulats.

En effet, les exploitations de carrières emploient des salariés essentiellement dans les départements de grande couronne.

En petite couronne, nous retrouvons des emplois liés au recyclage des matériaux et des emplois administratifs dans les sièges sociaux et/ou régionaux des entreprises.

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.12Z



Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF : 08.12Z

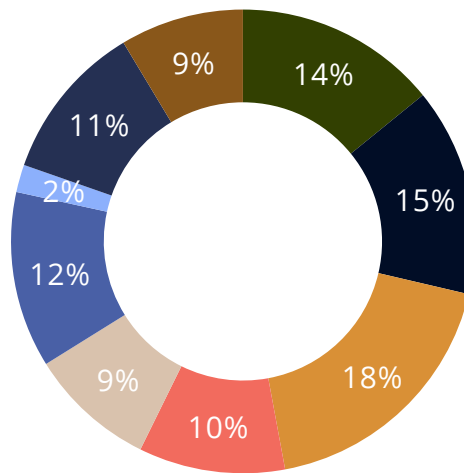
Hors unités urbaines (U.U.)	27%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	11%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	2%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	1%
U.U. de 20 000 à 49 999 hab.	8%
U.U. de 50 000 à 99 999 hab.	2%
U.U. de Paris de 2 millions hab.	50%

Source : CERC, INSEE, URSSAF

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits des activités d'extraction et de transformation de roches ornementales couvrent de nombreux secteurs en dehors de leur cœur de métier. Parmi ces secteurs, deux sont particulièrement influencés : les services aux entreprises et le commerce de gros. Viennent ensuite les services logistiques et le travail temporaire.

Ainsi, 18 % des emplois soutenus (emplois indirects et induits) se trouvent dans les services aux entreprises, englobant les services comptables, financiers, juridiques, d'assurance, de nettoyage, de sécurité et autres services de soutien. Les services logistiques représentent 15 % des emplois indirects et induits. Enfin, le commerce de gros, avec 543 emplois soutenus, se classe au troisième rang, représentant 14 % du total des emplois soutenus.



Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits

Commerce de gros*	543 emplois soutenus
Services logistiques*	558 emplois soutenus
Services aux entreprises*	708 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	392 emplois soutenus
Machines et équipement*	340 emplois soutenus
Travail temporaire	472 emplois soutenus
Hébergement, restauration	74 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	424 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	331 emplois soutenus

Source : CERC

***Commerce de gros :** distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques :** transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises :** services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement :** Fabrication, entretien et réparation.

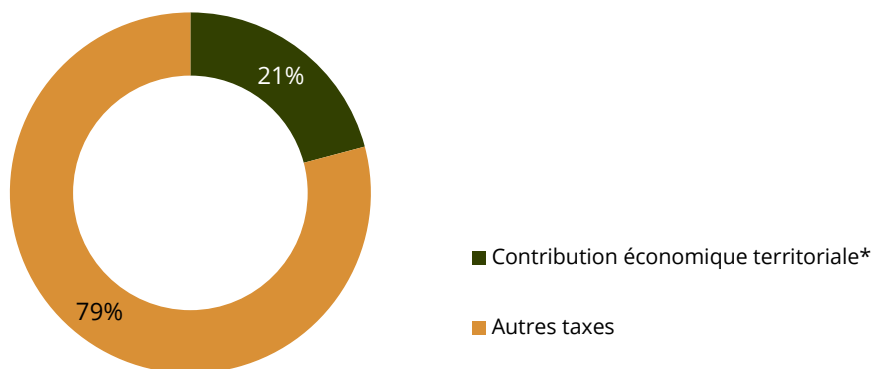
Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

Les contributions fiscales (hors impôt sur les sociétés) de la branche des granulats dans la région s'élèvent à 5,3 millions d'euros. Ces contributions incluent la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), la contribution économique territoriale (CET, qui comprend la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée), la taxe foncière et d'autres taxes.

5,3
M€

Répartition de la contribution fiscale

(hors impôt sur les sociétés)



Source : CERC

***Contribution économique territoriale :** cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Pierres de construction & roches ornementales

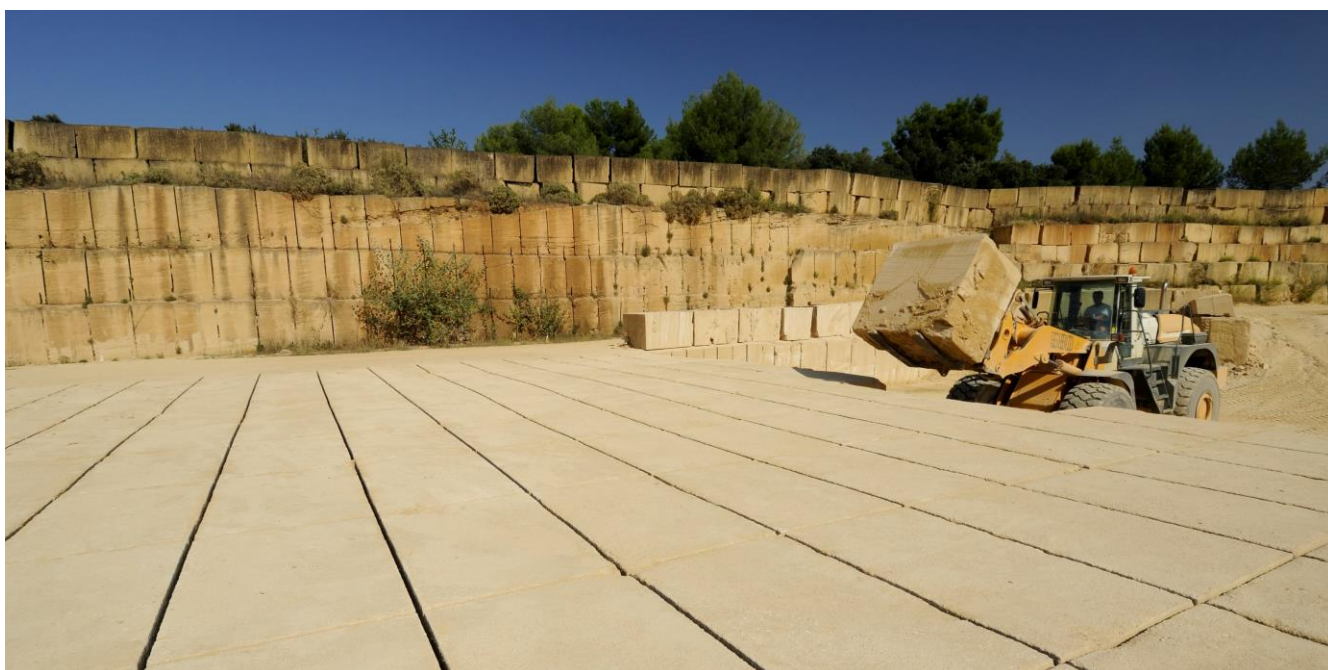
Près de 26 millions d'euros de chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires "Roches ornementales et pierres de construction "

Paris (75)	0,0 M€
La Seine-et-Marne (77)	2,1 M€
Les Yvelines (78)	0,0 M€
Les Hauts-de-Seine (92)	ss
La Seine-Saint-Denis (93)	ss
Le Val-de-Marne (94)	13,8 M€
Le Val-d'Oise (95)	8,6 M€

Source : CERC, UNICEM

*ss : secret statistique



©crédit photo : Photothèque UNICEM – Emmanuel PERRIN

Plus de 1 500 emplois concernés

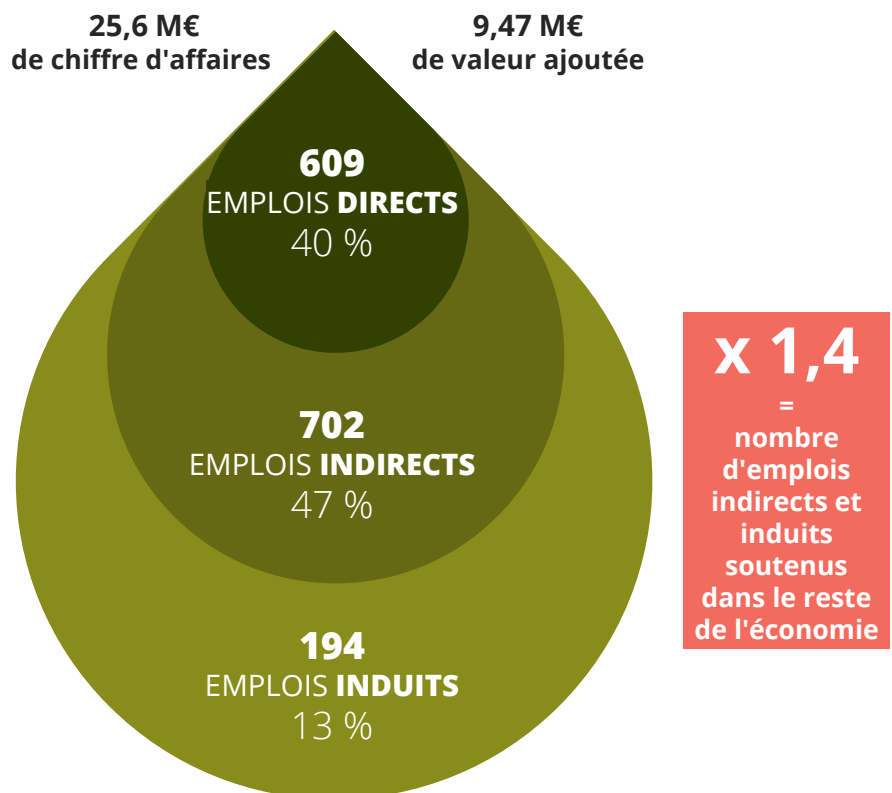


Les activités d'extraction et de transformation de roches ornementales soutiennent près de 1 500 emplois en Île-de-France, en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites.

Ces emplois, qui ne peuvent pas être délocalisés, contribuent à soutenir l'économie locale. En effet, le nombre total d'emplois soutenus est 1,4 fois supérieur au nombre d'emplois directs. Autrement dit, pour chaque emploi direct dans le secteur de l'extraction et de la transformation des roches ornementales et de construction, 1,4 emploi supplémentaire est généré dans le reste de l'économie.

©crédit photo : Photothèque UNICEM

1505 emplois concernés en équivalent temps-plein



Source : CERC

Pour chaque emploi direct dans des roches ornementales et de construction, plus de 1,4 emplois soutenus dans le reste de l'économie

1
emploi direct



=

1,4
emplois soutenus



Une majorité d'emplois urbains autour de Paris

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Le périmètre de l'étude prend en compte les roches naturelles utilisées dans la construction et l'aménagement de bâtiment d'ouvrages d'art, de voirie, de restauration de monuments historiques, mais aussi la décoration.

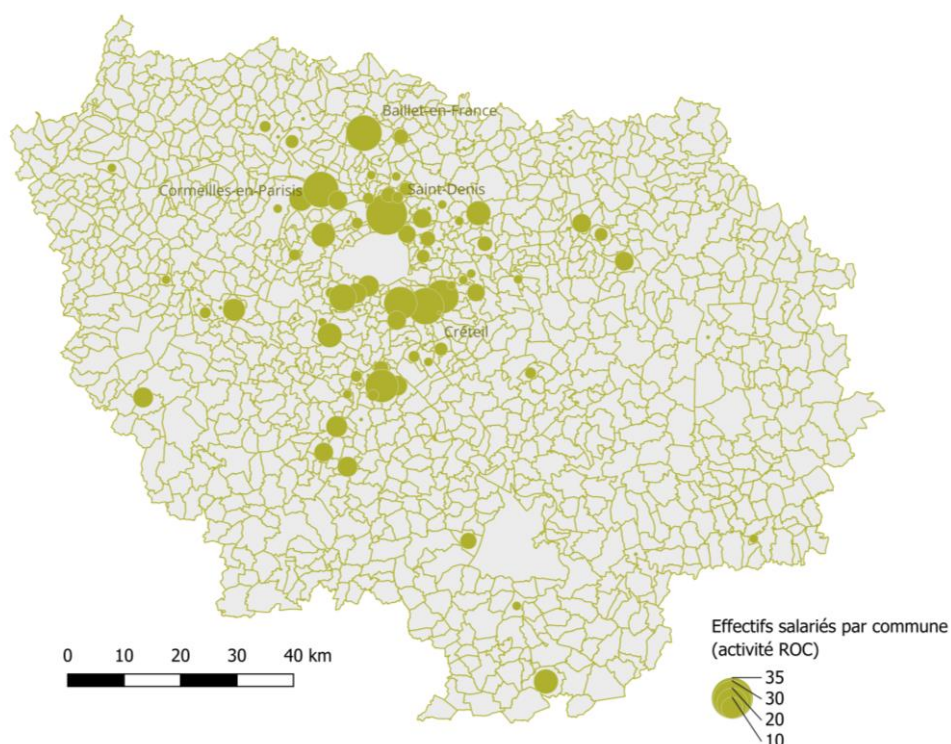
En Île-de-France, 17 sites réalisant de l'extraction et de la transformation de roches ornementales et de construction sont recensés. L'activité d'extraction des pierres de construction est souvent indissociable de l'activité de transformation (façonnage, finissage de pierre, etc.).

Les acteurs sont très variés : les extracteurs, les transformateurs, les metteurs en œuvre dans le secteur de la marbrerie.

Les établissements sont composés majoritairement d'un petit effectif d'employés.

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.11 Z, 23.70Z



Source : URSSAF 2019

Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF: 08.11Z, 23.70Z

Hors unités urbaines (U.U.)	4%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	2%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	7%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	2%
U.U. de 50 000 à 99 999 hab.	3%
U.U. de 200 000 à 1 999 999 hab.	2%
U.U. de Paris de plus de 2 millions hab.	80%

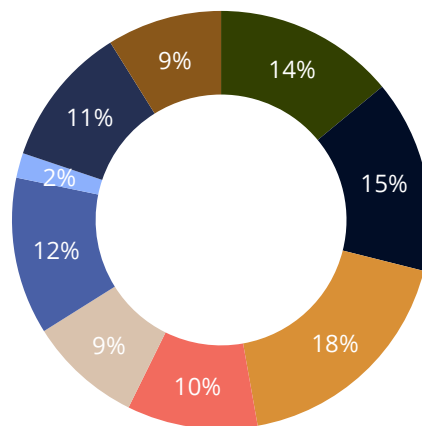
Source : CERC, INSEE, URSSAF

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits concernent de nombreux secteurs d'activité au-delà du cœur de métier des roches ornementales et de construction. Deux secteurs sont particulièrement influencés : les services aux entreprises et le commerce de gros. Ensuite, viennent les services logistiques et le travail temporaire.

Ainsi, 10 % des emplois soutenus (indirects et induits) se trouvent dans les services aux entreprises, incluant les services comptables, financiers, juridiques, d'assurance, de nettoyage, de sécurité et autres services de soutien. En deuxième position, le commerce de gros et les services logistiques, avec respectivement 120 emplois, représentent chacun 8 % des emplois indirects et induits. Les services logistiques, avec 259 emplois soutenus, occupent la troisième place, représentant 7 % du total des emplois soutenus.

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits



Commerce de gros*	298 emplois soutenus
Services logistiques*	306 emplois soutenus
Services aux entreprises*	389 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	215 emplois soutenus
Machines et équipement*	187 emplois soutenus
Travail temporaire	259 emplois soutenus
Hébergement, restauration	41 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	233 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	189 emplois soutenus

Source : CERC

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation.

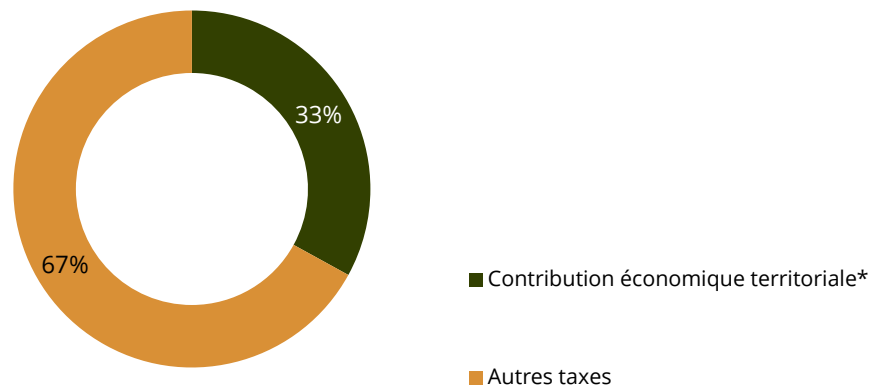
Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

0,76
M€

La contribution fiscale de la pierre de construction et de la roche ornementale s'élève à 0,76 million d'euros hors impôt sur les sociétés. Elle comprend la contribution économique territoriale (CET et CFE), ainsi que d'autres taxes (taxe d'apprentissage, taxe foncière, etc.).

Répartition de la contribution fiscale

(hors impôt sur les sociétés)



Source : CERC



©crédit photo : Photothèque UNICEM

2 TRANSFORMATION

Béton Prêt à l'Emploi
[BPE]

Principaux enseignements



©crédit photo : Photothèque SNBPE

Une industrie au cœur des territoires

En Île-de-France, l'industrie du béton prêt à l'emploi (BPE) concentre 6 472 000 m³ de production en 2019.

Le BPE est un produit frais qui doit être mis en œuvre rapidement : sa mise en place dans l'ouvrage ne doit pas excéder deux heures. Les unités de production de béton sont donc situées à proximité des lieux de consommation.

Leur rayon d'action est généralement compris entre 2 et 15 km.

La production de BPE s'inscrit dans une dynamique de qualité dont la durabilité est l'enjeu majeur. Pour ce faire, la production est soumise à la norme européenne (NF EN 2016/CN) renforcée par une certification volontaire (NF-BPE). Cette certification apporte la garantie, aux utilisateurs et aux prescripteurs, qu'un process qualité est mis en place afin d'assurer une livraison de produits conformes.

Un tissu économique fin

Le tissu économique de ce secteur d'activité est majoritairement composé de PME et d'ETI.

Ainsi, près de la moitié des établissements ont moins de 20 salariés et un tiers compte 150 salariés ou plus.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

136 sites de production

**Environ 4,4 sites par
entreprise**

Une économie industrielle...

Le secteur du BPE nécessite l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés : achats de matières premières, achats de matériels et de biens d'équipement, fournitures et de transport, services d'entretien et de réparation, services juridiques et comptables...

Le schéma ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leurs poids respectifs dans les consommations intermédiaires d'une carrière. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites (cf. méthodologie page 34).

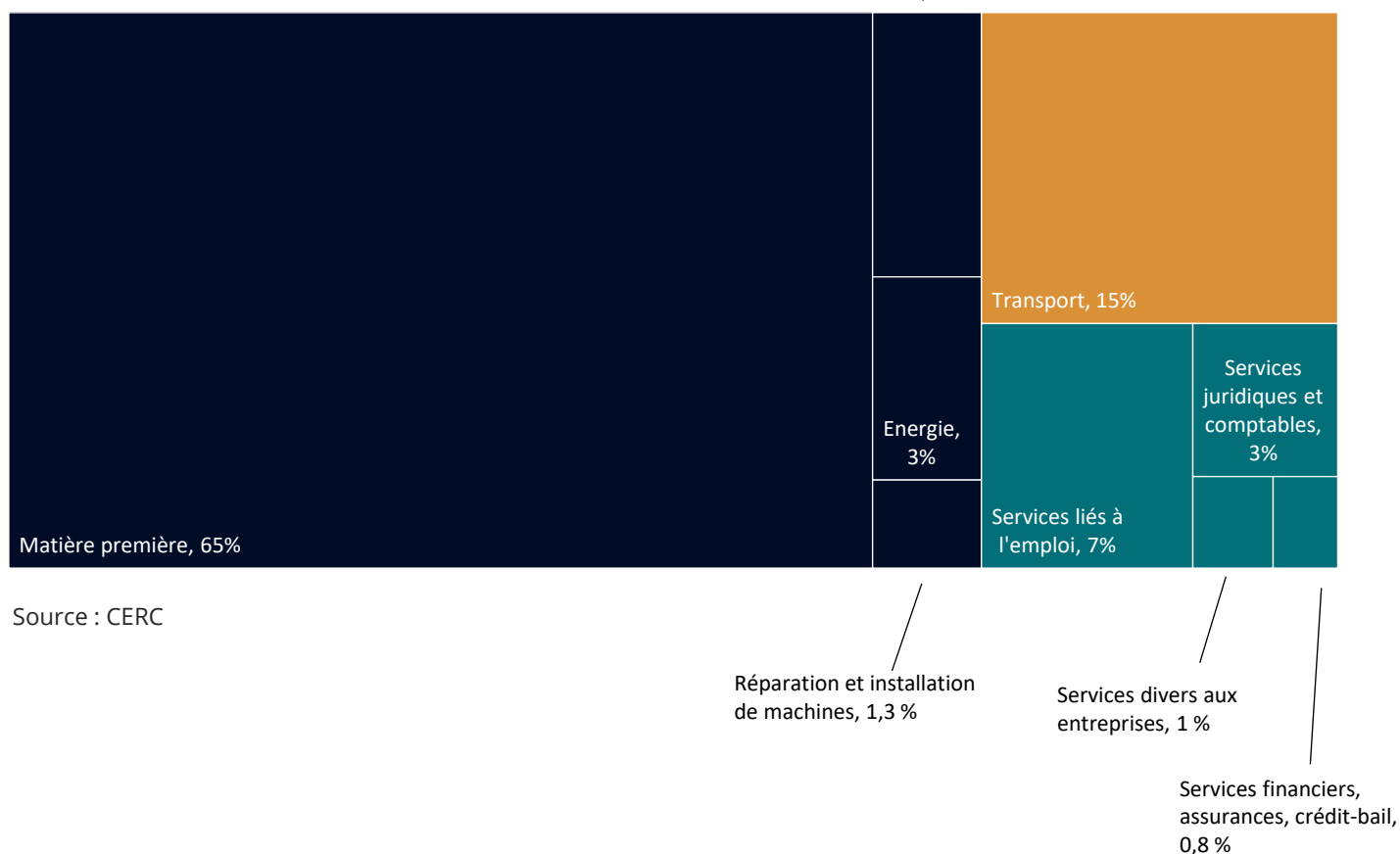
Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie

■ Transport Travaux Publics

■ Services



Source : CERC

Source : CERC, UNICEM

Les principaux flux financiers

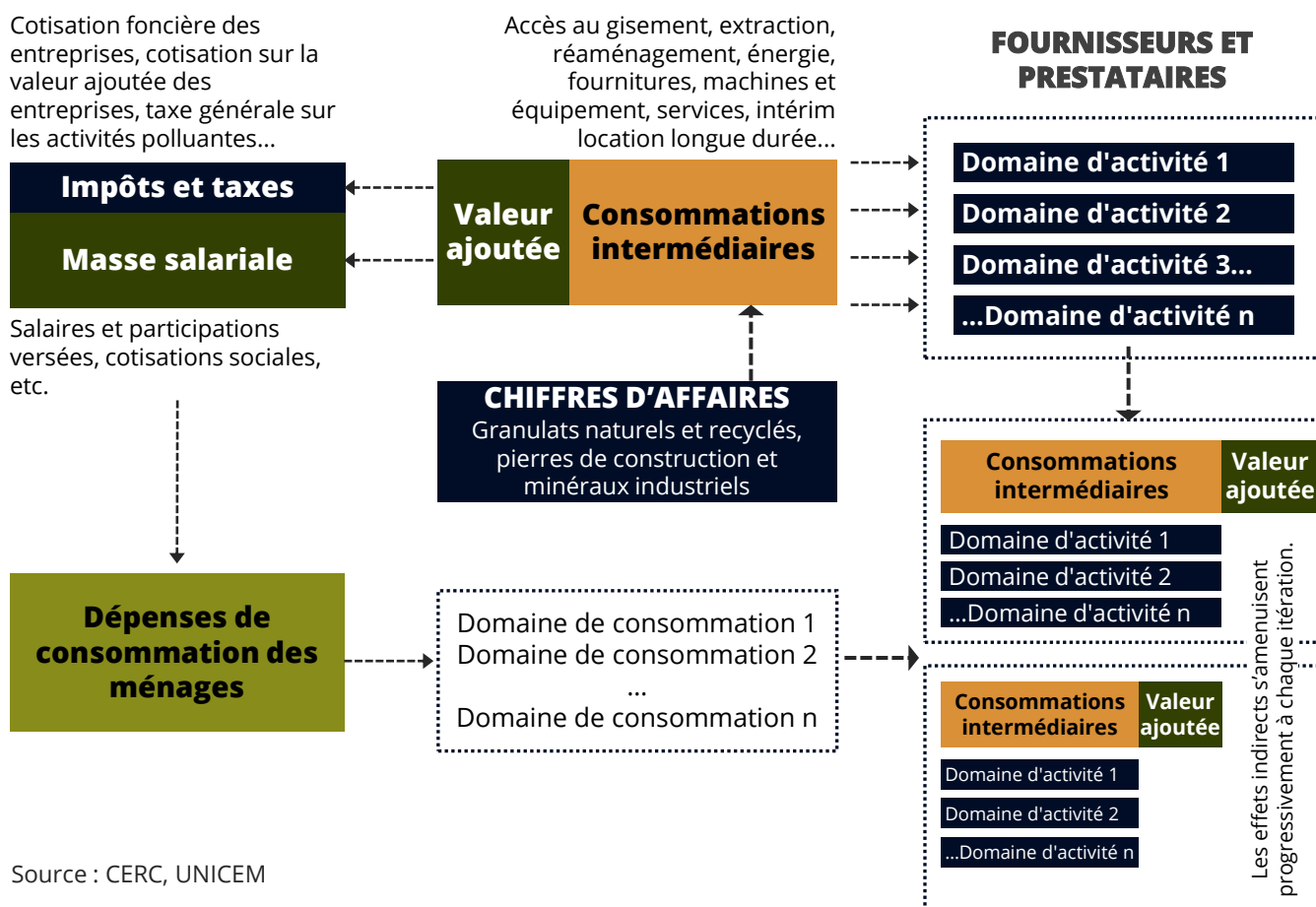
En 2019, le chiffre d'affaires du BPE s'élève à près de 788 millions d'euros en région. Il génère :

- 694,06 millions d'euros de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- 49,29 millions d'euros de salaires et cotisations sociales ;
- 7,89 millions d'euros d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

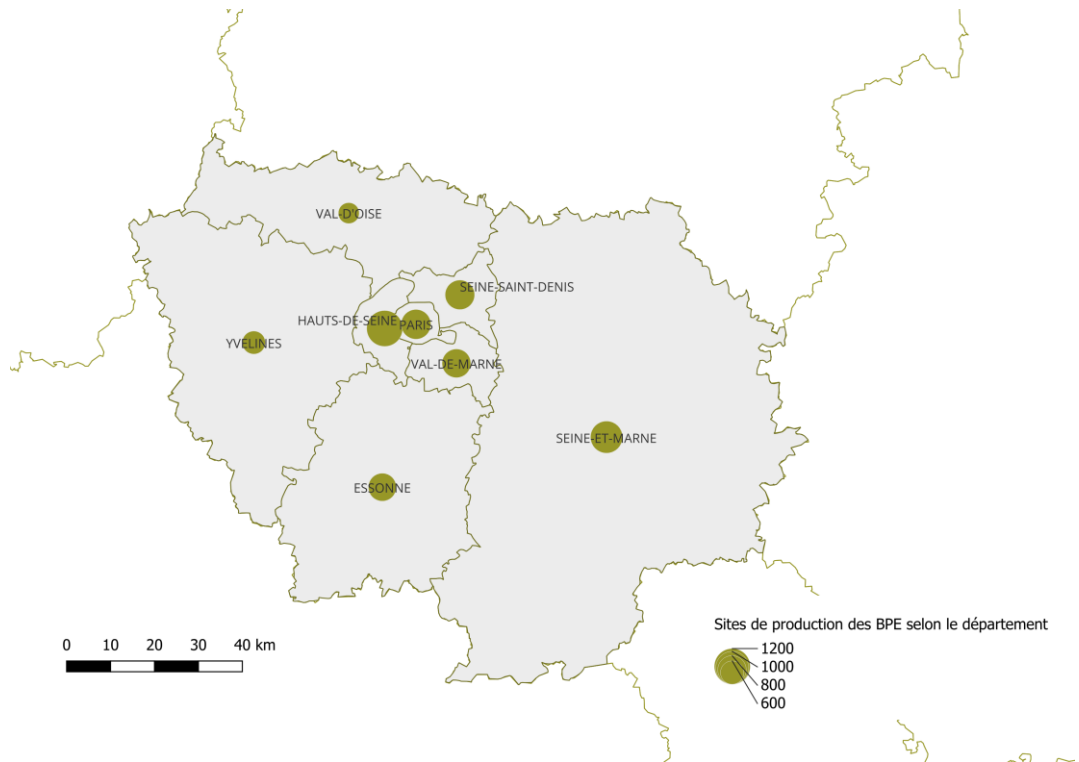
La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, les conditions d'acheminement, les volumes produits, la répartition entre les transports sous traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque entreprise.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique

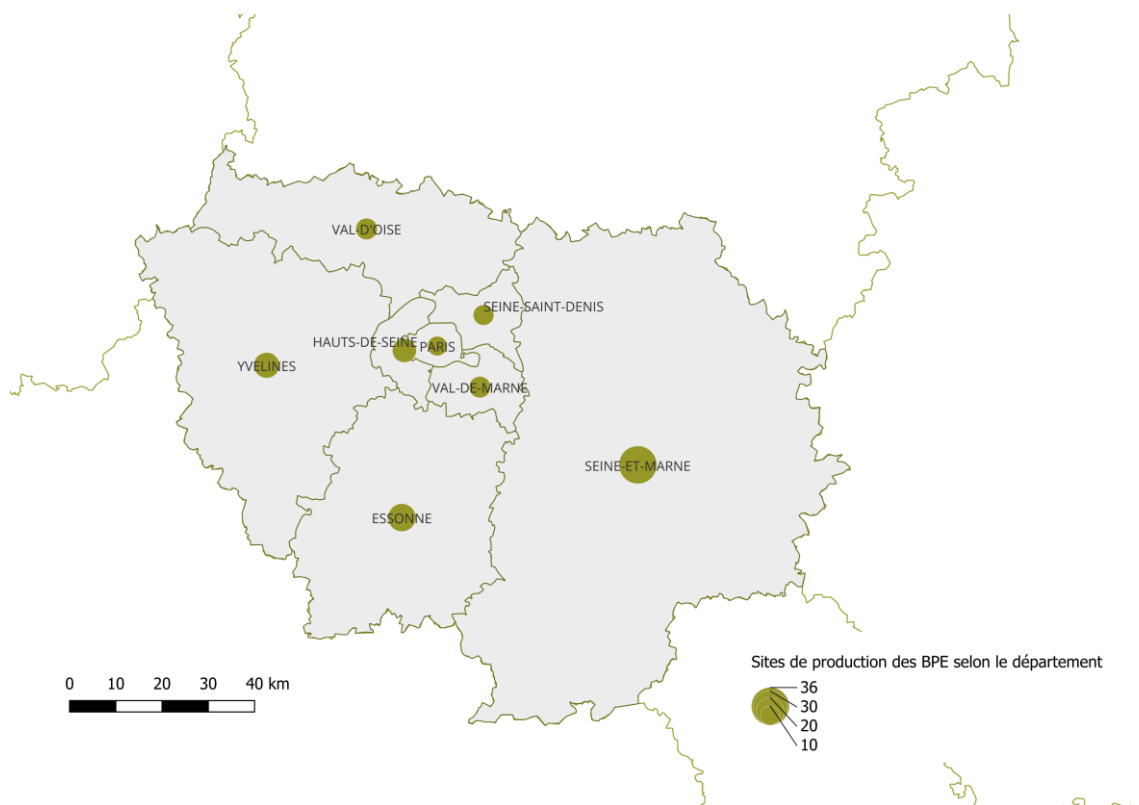


Les ressources par département



Source : CERC

Répartition des sites de production



Source : CERC

Près de 800 millions d'euros de chiffre d'affaires

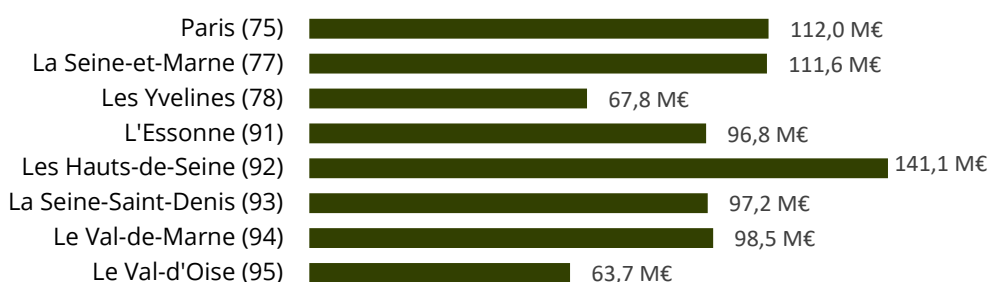
d'affaires

En 2019, la production du BPE en région génère un chiffre d'affaires de 788 millions d'euros. 30 entreprises, réparties sur 133 sites, ont produit 6 472 milliers de m³ de BPE, représentant 16 % du total. L'Île-de-France se distingue par une contribution significative à la production nationale de béton prêt à l'emploi, avec 133 unités de production représentant 6,9 % du total national.

La région a connu une croissance remarquable de sa production de béton, surpassant largement les augmentations nationales tant sur la période 2010-2019 (+32,2 % contre +7,7 %). Le nombre d'unités de production est de 1 pour 85 000 habitants en Île-de-France contre 1 pour 32 000 habitants dans le reste de la France. La consommation de béton prêt à l'emploi est de 500 L par an par habitant en Île-de-France contre plus de 650 L pour le reste de la France.

Le département des Hauts-de-Seine (92) génère le montant le plus élevé du chiffre d'affaires avec 141,1 millions d'euros, tandis que le Val-d'Oise (95) génère le montant le plus faible avec 63,7 millions d'euros. Les autres départements enregistrent des montants intermédiaires.

Chiffre d'affaires BPE par département



Source : CERC, UNICEM



©crédit photo : Photothèque UNICEM

Plus de 7900 emplois concernés (directs, indirects et induits)

L'industrie du BPE en Île-de-France soutient 7 959 emplois en tenant compte des retombées directes (976 emplois ; 12 %), indirectes (6666 emplois ; 84 %) et induites (317 emplois ; 4 %). Tous ces emplois sont considérés comme non délocalisables et permettent de soutenir l'aménagement dans les territoires au travers de l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics.

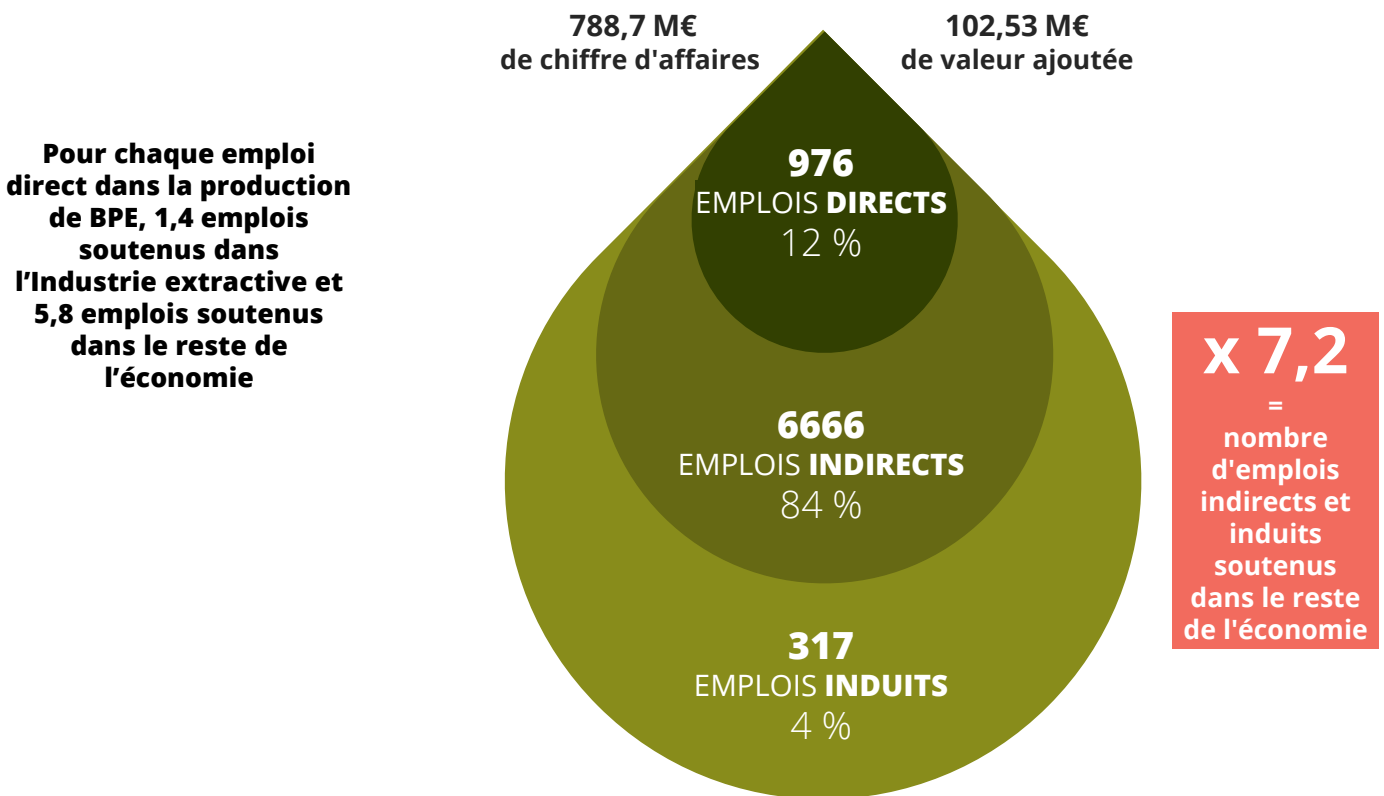
Le nombre d'emplois totaux soutenus est 7,2 fois supérieur au nombre d'emplois directs, c'est-à-dire que pour chaque emploi direct dans l'industrie du BPE, 7,2 emplois supplémentaires sont soutenus dans le reste de l'économie.

A noter que 25 % des emplois soutenus (indirects et induits) par l'industrie du BPE francilienne (1 752 ETP) profitent à l'industrie extractive (leurs fournisseurs principaux de matières premières). Au final, en excluant de la chaîne de production l'industrie extractive, la production de BPE donne l'effet multiplicateur de 5,8.

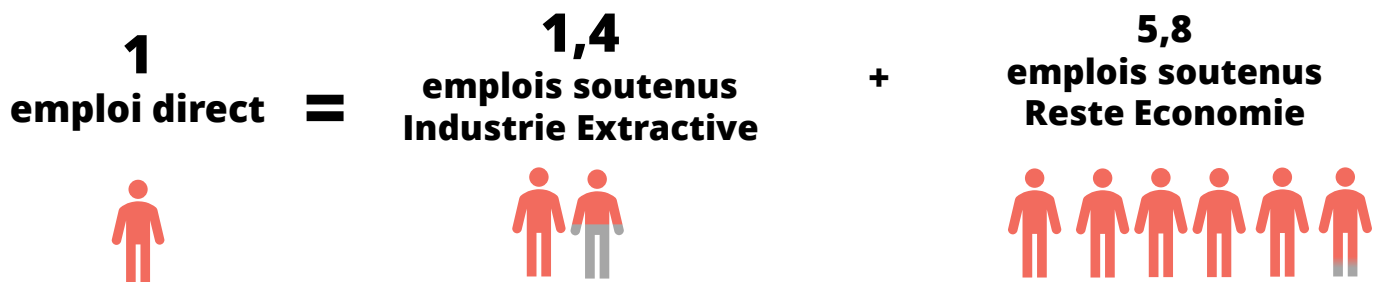


©crédit photo : Photothèque UNICEM

7959 emplois concernés en équivalent temps-plein



Source : CERC



Des emplois urbains

Les centrales de BPE sont principalement situées à proximité des carrières ou près des principaux bassins de consommation, notamment dans les zones urbaines.

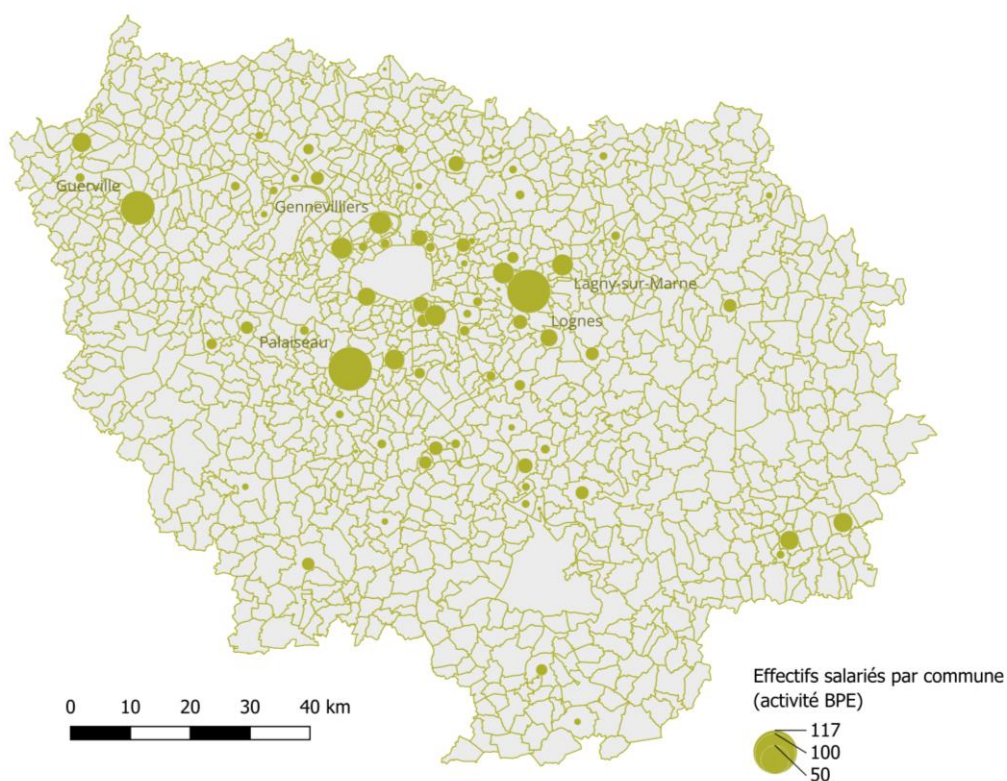
Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Les données fournies par l'URSSAF sur les effectifs salariés pour les BPE révèlent une grande variation entre les communes.

Palaiseau et Lagny se distinguent avec les effectifs les plus élevés, comptant respectivement 117 et 116 salariés. Guerville suit avec 73 salariés, tandis que Gennevilliers et Lagny-sur-Marne affichent des effectifs plus faibles, à 31 et 28 salariés respectivement.

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 23.63Z



Source : URSSAF 2019

Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

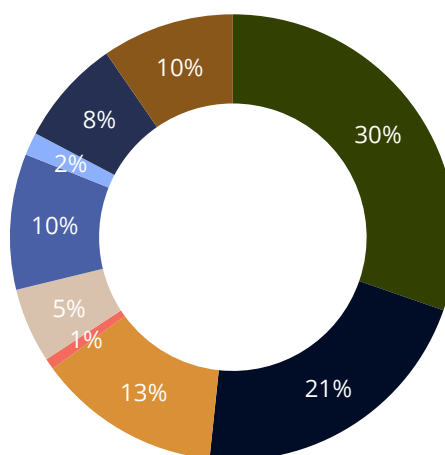
NAF : 23.63Z

Hors unités urbaines (U.U.)	14%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	1%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	1%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	2%
U.U. de 20 000 à 49 999 hab.	4%
U.U. de 200 000 à 1 999 999 hab.	2%
U.U. de Paris de plus de 2 millions hab.	77%

Source : CERC, INSEE, URSSAF

De nombreux secteurs d'activité impliqués

L'ensemble des effets indirects et induits s'étend à de nombreuses branches d'activité en dehors de celle de l'extraction et l'exploitation des granulats. Ainsi, trois secteurs d'activité concentrent 64 % des emplois soutenus (emplois indirects et induits) le commerce de gros 30 % les services logistiques 21 % et les services aux entreprises 13 %.



Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits

Commerce de gros*	2 171 emplois soutenus
Services logistiques*	1 529 emplois soutenus
Services aux entreprises*	952 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	58 emplois soutenus
Machines et équipement*	389 emplois soutenus
Travail temporaire	705 emplois soutenus
Hébergement, restauration	119 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	551 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	687 emplois soutenus

Source : CERC

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation.

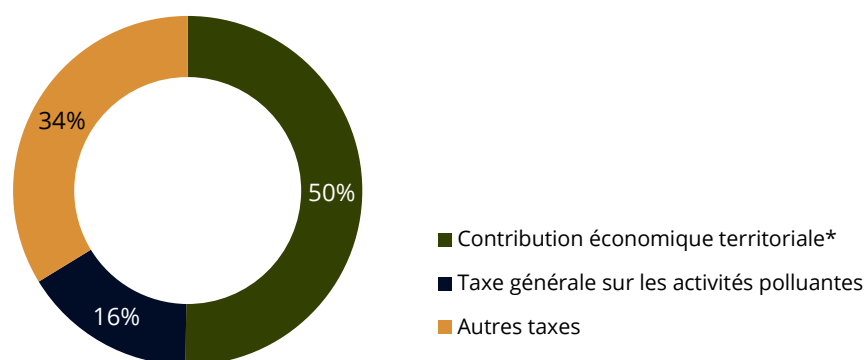
Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

8
M€

Les contributions fiscales (hors impôt sur les sociétés) de la branche des BPE dans la région s'élèvent à 8 millions d'euros. Ces contributions incluent la contribution économique territoriale (CET, qui comprend la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée), la taxe foncière, et d'autres taxes.

Répartition de la contribution fiscale

(hors impôt sur les sociétés)



Source : CERC



©crédit photo : Photothèque UNICEM

Méthodologie

La méthodologie de calcul de l'empreinte socio-économique nécessite la mobilisation de nombreuses sources d'information.

Afin de garantir l'homogénéité des données, la production, le chiffre d'affaires et les sites de production proviennent des résultats de l'enquête annuelle de branche menée par l'UNICEM sur la totalité des entreprises de matériaux de construction et produits de carrières.

Les effectifs salariés répartis selon le code NAF des entreprises n'ont pas été utilisés pour l'évaluation des emplois directs, en raison des entreprises multi-activités. Le calcul a été effectué **à partir de la masse salariale de la branche, des salaires moyens pour les entreprises soumises à la convention collective "Industrie des carrières et matériaux"** selon les catégories socio-professionnelles. Les emplois directs s'entendent en équivalent temps-plein pour la fabrication de granulats naturels et recyclés, pierres de construction, roches ornementales, minéraux industriels (hors activités de négoce et autres activités complémentaires).

Le modèle pour calculer les emplois indirects et induits s'appuie sur les travaux de l'économiste Wassily Leontief. Il repose sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques (65 positions) **permettant de retracer les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée**. Les emplois induits nécessitent également l'utilisation **des salaires bruts versés aux salariés corrigés des charges salariales et du taux d'épargne**. La consommation des ménages a été répartie par secteurs d'activité selon les données disponibles dans les Comptes de la nation. Les effets liés aux dépenses des administrations publiques et aux salaires versés par les fournisseurs n'ont en revanche pas été simulés.

Différents contrôles de cohérence ont été effectués sur la répartition des coûts en particulier en comparaison des données nationales ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), d'un échantillon de comptes annuels d'entreprises régionales déposés auprès des greffes, et de la répartition des coûts de production de l'indice GRA (indice du coût de la production de granulats pour la construction et la viabilité).

Les limites de l'analyse

La modélisation de l'empreinte socio-économique est en partie basée sur les tableaux entrées sorties nationaux. **La fiabilité des résultats dépend ainsi de la pertinence et de la stabilité des coefficients utilisés pour l'économie régionale**. De plus, les effets sur l'emploi ont été mesurés sans distinction "économie ouverte / fermée". Par ailleurs, le modèle considère implicitement que les entreprises sont en capacité de répondre à la demande quel que soit son niveau et qu'il n'y a pas d'économie d'échelle.

Des hypothèses de répartition moyenne entre les transports de matériaux sous-traités à des prestataires extérieurs et effectués "en propre" ont été posées et validées à dire d'experts. Le ratio influence sur la répartition du nombre d'emplois directs / indirects.

Avec le concours financier de l'UNICEM IDF



Le concours des membres de la CERC



Et des membres du GIE Réseau des CERC



CERC Île-de-France

Tél. : 06.47.43.73.86 |

sitara.khan.cerc@gmail.com

www.cercidf.fr

